

NOUVELLE PROCÉDURE D'INSCRIPTION SAISON 2025-2026

Pour la saison 2025-2026, le club de patinage artistique Les Étoiles d'Argent a une nouvelle procédure d'inscription. **Les inscriptions se feront uniquement via la plateforme SPLEX à compter du 1er août 2025.**

Il est à noter que, jusqu'au 8 septembre 2025, nous prioriserons les patineurs de notre club ainsi que de notre MRC.

Les programmes offerts sont :

<u>Patinage Plus</u>	
La saison régulière est du 25 septembre 2025 au 26 février 2026, et les pratiques de la revue sur glace débutent le 12 mars jusqu'au 9 avril 2026.	
	<p>Description : Le Patinage Plus est le programme d'initiation au patinage de Patinage Canada. Il est destiné aux enfants débutants de tous âges. Le programme est axé sur le plaisir, la participation et le perfectionnement des habiletés de base. Ce programme comprend des cours de groupe supervisés par un entraîneur professionnel.</p> <p>Critère d'admissibilité : Le patineur doit être âgé d'au moins quatre (4) ans au 31 décembre 2025. Pour les enfants n'ayant pas atteint l'âge minimal requis à cette date, les professionnels du club se réservent le droit de refuser ou d'accepter l'enfant à la suite d'une évaluation.</p> <p>Horaire : Le club offrira pour cette saison deux (2) périodes le jeudi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● <u>PP1 : 17 h 20 à 18 h 10, pour les patineurs débutants et étapes 1 et 2</u> ● <u>PP2 : 18 h 30 à 19 h 20, pour les patineurs étapes 3 - 4 - 5 et 6</u> <p>(Les patineurs admissibles au PP2 seront informés par courriel avant le début des inscriptions)</p>
Option : (PPP) Patinage Plus Privé	<p>Patinage Plus + un cours privé</p> <p>Description : S'ils le désirent les patineurs du programme Patinage Plus peuvent s'inscrire au Patinage Plus Privé, ils profiteront alors de deux sessions de patinage, c'est-à-dire, le jeudi en cours de groupe et une session additionnelle privée avec un entraîneur. (voir critère d'admissibilité)</p> <p>Critère d'admissibilité : Veuillez noter que les parents doivent communiquer avec l'entraîneur de leur choix et prendre des arrangements avec celui-ci. Il faut savoir que les entraîneurs sont des travailleurs autonomes et ne sont pas des employés du CPA. La liste des entraîneurs est disponible sur notre site internet. Une entente avec un entraîneur doit avoir été prise pour choisir l'option Patinage Plus Privé lors de l'inscription.</p> <p>Horaire : La présence sur glace du patineur PPP est d'une durée maximale de 1h, une fois semaine selon l'entente avec l'entraîneur. Les plages horaires PPP sont soit, lundi et mercredi entre 16h00 et 17h50 ainsi que jeudi entre 16h00 et 17h00. La saison régulière débutera selon l'entente avec l'entraîneur, soit le 22 ou 24 ou 25 septembre 2025.</p>
Option : Groupe juvénile	<p>Patinage Plus + groupe juvénile</p> <p>Description : S'ils le désirent les patineurs du programme Patinage Plus peuvent s'inscrire à la session de patinage du groupe Juvénile. Ils profiteront alors d'une session de patinage supplémentaire en cours de groupe avec des patineurs de l'école avancée, afin de faire une belle transition vers les grands et profiter des cours du Patinage Plus.</p> <p>Critère d'admissibilité : Pour s'inscrire au groupe Juvénile, les patineurs doivent <u>avoir complété l'étape 3 au complet</u>. Les patineurs admissibles seront informés par courriel avant le début des inscriptions.</p>

	Horaire : Le mardi de 18 h 00 à 18 h 50 avec le groupe Extension Star. La saison régulière débutera ainsi le 23 septembre 2025 au 24 février 2026.
--	---

Extension Star 1 - 2 -3 sans cours privé

La saison régulière est du 23 et/ou 25 septembre 2025 au 24 ou 26 février 2026, et les pratiques de la revue sur glace débutent la semaine du 9 mars jusqu'au 9 avril 2026.

	<p>Description : Ce programme est un cours de groupe composé de patineurs d'un niveau similaire (Star 1 - 2 -3) dans lequel les techniques d'habiletés, de danse et de style libre seront mises de l'avant. L'Extension Star sans cours privé est offert au patineur qui désire continuer ses apprentissages en groupe et sans cours privé.</p> <p>Critère d'admissibilité : Ce programme est dédié aux patineurs ayant terminé le programme Patinage Plus (Étape 6) ou sur le point de le finir et aux patineurs de niveau Star 1, 2 ou 3.</p> <p>Horaire : Le patineur pourra s'inscrire 1 ou 2 fois par semaine au cours de groupe. Les sessions sont offertes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mardi de 18 h à 18 h 50 • Jeudi de 18 h 30 à 19 h 20
--	--

École avancée

La saison régulière est du 2 septembre 2025 au 27 février 2026, et les pratiques de la revue sur glace débutent la semaine du 9 mars jusqu'au 9 avril 2026.

	<p>Description : L'école avancée est réservée aux patineurs admissibles et ceux-ci peuvent patiner sur toutes les sessions de l'école avancée.</p> <p>Critère d'admissibilité : Patineur ayant complété l'écusson 5 du programme de Patinage Plus et ayant un entraîneur privé obligatoire.</p> <p>Horaire : am : lundi au vendredi de 7h00 à 8h30 pm : lundi et mercredi de 16h00 à 17h50, mardi de 17h30 à 18h50, jeudi de 16h00 à 17h00</p>
--	--

Option : Extension Star 1-2-3

	<p>École avancée + Extension Star 1-2-3</p> <p>Description : En plus de son horaire de patinage habituel, un patineur de l'école avancée de niveau Star 1-2-3 ayant des cours privés peut s'inscrire 1 ou 2 fois par semaine au cours de groupe « Extension Star » composé de patineurs d'un niveau similaire dans lequel les techniques d'habiletés, de danse et de style libre seront mises de l'avant</p> <p>Critère d'admissibilité : Niveau Star 1 - 2 ou 3</p> <p>Horaire : Le patineur pourra s'inscrire 1 ou 2 fois par semaine au cours de groupe. Les sessions sont offertes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mardi de 18 h à 18 h 50 • Jeudi de 18 h 30 à 19 h 20 <p>Pour l'option Extension Star, la saison régulière est du 23 et/ou 25 septembre 2025 au 24 ou 26 février 2026.</p>
--	--

Pour toutes questions sur des cours offerts aux adultes, veuillez nous contacter par courriel à cpajoliette@gmail.com

Tarifcations

Les tarifs divergent selon le lieu de résidence et les politiques familiales des municipalités.

Pour connaître les tarifs ainsi que les preuves de citoyens exigés, veuillez consulter votre municipalité.

Voici les étapes à suivre pour les inscriptions

Les inscriptions se feront en ligne seulement via la plateforme SPLEX à compter du 1^{er} août 2025.

Les frais devront être acquittés au moment de l'inscription.

Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons nous contacter par courriel à vicepres.cpajoliette@gmail.com

Au plaisir de vous rencontrer et de compter vos enfants parmi nous.

TENUE VESTIMENTAIRE du PATINAGE PLUS

Tous les patineurs du programme Patinage Plus (*étape 1 à étape 5 inclusivement*) doivent obligatoirement porter, et ce, en tout temps un **casque homologué CSA** lorsqu'il se trouve sur la glace. Les casques de ski et de vélo ne sont pas acceptés.

Mitaines ou gants sont obligatoires pour patiner (imperméables est un atout si le patineur en est à ses débuts)

Les vêtements de sports ou de coton ouatés, une robe ou une jupe avec des leggings sont acceptés.

En aucun temps, le port du JEANS n'est autorisé sur la glace.

Assurez-vous que votre enfant soit au chaud.

N'oubliez pas qu'il bouge beaucoup, les pantalons de neige et manteaux d'hiver ne sont toutefois pas nécessaires.



Tous les types de patins sont acceptés pour participer aux activités du programme Patinage Plus.

Nous vous invitons à vérifier si :

- les patins sont confortables ;
- il y a suffisamment de place pour que les orteils puissent remuer un peu;
- les talons ne se soulèvent pas dans le patin de plus de ¼ de pouce
- le doigt d'un adulte peut être glissé dans le haut de la botte lacée;
- les extrémités des lacets sont rentrées dans les patins ou nouées de sorte à ne pas pendre ou traîner sur la glace.



Pour suivre toutes les informations, abonnez-vous à nos pages Facebook :

Club de Patinage Artistique Les Étoiles d'Argent de Joliette

<https://www.facebook.com/people/Club-de-Patinage-Artistique-Les-Étoiles-dArgent-de-Joliette/100055401317709/>

Bazar CPA Joliette

<https://www.facebook.com/people/Bazar-CPA-Joliette/61550828811659/>

Pour plus d'informations vous pouvez aussi consulter le site internet du CPA Les Étoiles d'Argent :

<https://cpajoliette.com/>

Ainsi que le site internet de Patinage Québec : <https://patinage.qc.ca/patinage-plus/>